

RETRAITE

Après 13 années passées au service des enfants à la cantine, Danièle Grange a pris sa retraite bien méritée.

Un pot de départ a été organisé pour la remercier de ses services. Anciens et nouveaux élus, collègues de travail, famille, étaient présents.

C'est Emilie BONNIER qui la remplace à la cantine.

BREVES !

VOIRIE :

Les travaux de la route du Fourchet et des Rozes, ainsi que l'allée du Chenevier sont en cours.

Au carrefour du Couzon, les trois « cédez le passage » vont être remplacés par des panneaux « stop ».

COUR DE L'ECOLE SAINT EXUPERY :



Le goudron de la cour a été décoré par les enfants et Adélaïde Klein

JEU DE BOULES :

Les agents communaux vont remettre en état le jeu de boules situé au Couzon.

PORTE DE L'EGLISE :

Réfection des portes de l'église et du vitrail situé au-dessus.

AGENDA

→ DISTRIBUTION DES SACS POUBELLE : Vendredi 15 janvier 8h00 à 12h00 et samedi 16 janvier 8h00 à 12h00 au local technique.

L'équipe info vous souhaite bonne lecture

MAIRIE DE POMEYS - 04.78.48.42.25 - mairie.pomeys@cc-mdl.fr



« *Pomeys infos* »

Octobre 2020

PAGE FACEBOOK

En avril, la commune a créé sa page Facebook pour rompre l'isolement suite à la crise sanitaire que nous avons traversée et pour transmettre des informations rapides aux habitants. La page est régulièrement alimentée. N'hésitez pas à la consulter et à nous envoyer vos messages et photos pour faire vivre ce lien.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (centre aéré)



Du 15 au 24 juillet 2020, le centre de loisirs a accueilli 31 enfants, pour la première fois à la salle Jean Letrève.

Les différents thèmes cette année étaient « Découverte des pays anglophones » et « Place au sport et à la danse ». Plusieurs intervenants sont venus pour faire découvrir l'anglais, le baseball et pour créer une chorégraphie. Toutes ces activités ont été encadrées par des animateurs du Centre Socio Culturel « L'Archipel ». Les repas de midi étant toujours préparés par Emilien, notre restaurateur du village.

Malgré les contraintes sanitaires, les enfants et les animateurs ont créé de jolis souvenirs de vacances.

ADOPTONS DES POULES !



Afin de réduire les déchets organiques dans les sacs noirs, la commune a proposé l'adoption de 2 poules pour 2 € ! C'est donc 76 poules qui vont arriver à Pomeys le 10 octobre, ce qui représente 11 400 kg de déchets en moins dans les sacs noirs !

(Récupération des poules de 9h00 à 11h00 à l'ancien garage communal, se munir d'un contenant)

C'EST LA RENTRÉE

Les effectifs des écoles sont en hausse avec 45 élèves à l'école St Exupéry et 41 élèves à l'école des Petits Pommiers soit 86 enfants, ce qui induit une hausse significative notamment à la cantine avec une moyenne de 38 enfants par jour. Face à la situation sanitaire actuelle, les services périscolaires de garderie et de cantine ont dû être ajustés. Les garderies des 2 écoles sont dissociées pour ne pas « mélanger » les enfants, les enfants sont installés à la cantine à distance les uns des autres et par classe. Les désinfections des écoles et de la salle Jean Letrève sont obligatoirement réalisées chaque soir. Depuis le début de la crise sanitaire, l'ensemble des agents de la commune a été volontaire pour faire face aux contraintes que nous imposent les règles sanitaires (service à la cantine, garderie, ménage des salles de classe, ...). Merci pour cet engagement.

DEFIBRILLATEURS



Les deux défibrillateurs installés sur la commune (place de la mairie, salle St Roch) sont vieillissants et les capots de fermeture sont cassés, ce qui entraîne le déclenchement d'une alarme. La commune prévoit de les remplacer prochainement.

GESTION DE L'EAU

L'été 2020 a encore été très chaud et sec. Très tôt dans la saison la Préfecture nous a imposé des restrictions quant à l'usage de l'eau.

Il n'est permis d'arroser qu'avec de l'eau de pluie stockée (pas d'eau de puits, ni du réseau). Nous avons eu la chance de trouver cette eau chez un habitant du village. Ce qui nous a permis d'arroser nos massifs et de faire perdurer notre fleurissement.

Les situations de sécheresse se renouvellent depuis plusieurs années. Il nous faudra réfléchir à des solutions alternatives pour pallier ce manque d'eau.



BOITE A LIVRES



Une boîte à livres va être mise à votre disposition.

A quoi ressemblera-t-elle ?

Nos agents ont donné une deuxième vie à un frigo. Après un relooking, cette maisonnette sera prête à vous offrir un mini-service de bibliothèque !

A quoi sert-elle ?

Vous êtes libre de prendre et/ou de déposer des livres. L'objectif de la boîte à livres est de donner une seconde vie aux livres que vous avez lus et appréciés, et de les partager en toute liberté. Merci néanmoins de ne pas vous « débarrasser », il ne s'agit pas de remplir la boîte mais de proposer un choix raisonnable. Ne visons pas la quantité mais plutôt la qualité !

RECENSEMENT



Le recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 20 février 2021.

DEPOTS SAUVAGES D'ORDURES

Dépôts sauvages interdits

Articles R.632-1 et R.635-8 du Code Pénal, réprimant l'abandon ou le dépôt de déchets en dehors des lieux désignés à cet effet, éventuellement avec l'aide d'un véhicule.

AMENDES PRÉVUES POUR LES CONTRAVENTIONS DE LA 2^e CLASSE (150€) ET 5^e CLASSE (1500€)

Toute personne prise en flagrant délit est passible d'une amende de 1 500 € pour dépôt sauvage

Chaque semaine, des encombrants (cartons, gravats et autres ...) sont déposés sur les lieux de collectes des ordures ménagères. Nos agents communaux sont obligés de les trier et de les emmener en déchetterie, ce qui entraîne un coût pour notre commune (temps agents).